RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-102518

Département(s) de publication : **13**
Annonce n° **26-102518**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : Acquisition de téléphones mobiles, de tablettes et d'accessoires reconditionnés au profit de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des adhérents de la Centrale d'achat régionale

Description : Le présent accord-cadre a pour objet l'acquisition de téléphones mobiles, de tablettes et d'accessoires reconditionnés au profit de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des adhérents de la Centrale d'achat régionale. La définition précise du besoin figure dans le CCTP. La procédure de passation est un appel d'offres ouvert (R. 2124-2 1°du code de la commande publique). Il s'agit d'un accord-cadre au sens des articles R. 2162-2 et suivants du Code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. Il s'agit d'un marché réservé aux entreprises adaptées, aux établissements et services d'accompagnement par le travail ainsi qu'aux structures d'insertion par l'activité économique, conformément aux articles L. 2113-12, L. 2113-13 et L. 2113-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est passé sans montant minimum et pour un montant maximum annuel de 100 000 euro(s) HT. Les modalités d'émission des bons de commande figurent au CCAP. En application de l'article L 2113-11 du CCP, le choix de ne pas allotir cet accord-cadre est justifié par les motifs suivants : - L'objet de l'accord-cadre ne permet pas l'identification de prestations distinctes. En effet, les téléphones mobiles reconditionnés et les accessoires associés constituent un ensemble homogène de fournitures destinées à équiper les utilisateurs finaux. Leur acquisition répond à un besoin unique d'équipement et de renouvellement des matériels de téléphonie mobile. - La dévolution en lots séparés est de nature à restreindre la concurrence ou risque de rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. En effet, la structuration du marché en plusieurs lots conduirait à multiplier les titulaires et les interfaces contractuelles, au

détriment de la cohérence des approvisionnements, du suivi des garanties, du service après-vente et de la gestion des commandes. L'accord-cadre n'est pas à tranches. Les variantes sont interdites

Identifiant de la procédure : 1296bd61-1995-4b30-acb9-a4891bd4edbe

Identifiant interne : 2026-0651

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : **non**

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 32250000 Téléphones mobiles

Nomenclature supplémentaire (cpv): 32570000 Matériel de communications

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : La date de début des prestations est indiquée à titre indicatif. La communication avec les candidats pendant la durée de la consultation se fera exclusivement de manière électronique. Le candidat effectuera lui-même les éventuelles modifications ou mise à jour d'adresse de courrier électronique, sur le profil d'acheteur Aws, dans sa « fiche entreprise ». 1. Prix (60 %) La méthode de calcul est la suivante : Note de l'offre = (Montant de l'offre moins-disante (total Dqe Ht) / Montant de l'offre à noter (total Dqe Ht)) x 60 2. Valeur technique (35 %) Sous-critère 1 : Processus de reconditionnement - 15 % Le candidat décrit les différentes étapes du processus de reconditionnement des équipements proposés : diagnostic, contrôles fonctionnels, tests, remise en état, nettoyage, effacement des données, contrôle final, traçabilité. Seront appréciés la nature et l'étendue des contrôles et tests réalisés, la traçabilité des opérations, les dispositifs de contrôle qualité ainsi que les certifications, labels ou démarches qualité applicables au processus de reconditionnement (Recq ou équivalent). Sous-critère 2 : Pertinence de l'offre produits et capacité à assurer la continuité des approvisionnements - 10 % Le candidat présente les gammes de téléphones mobiles et d'accessoires reconditionnés permettant de répondre aux besoins définis au Cctp, ainsi que son organisation et ses moyens pour garantir leur disponibilité pendant toute la durée du marché. Seront appréciés les gammes proposées, la profondeur de stock, les modalités de renouvellement des références, la gestion des ruptures et les solutions proposées en cas d'indisponibilité ou d'obsolescence d'un modèle. Sous-critère 3 : Qualité du service après-vente et continuité de service - 10% Le candidat décrit l'organisation du Sav, les modalités de déclaration et de suivi des incidents, les délais de prise en charge et de traitement, ainsi que les modalités de réparation, d'échange ou de remplacement des équipements défaillants. Seront appréciés les délais contractuellement proposés, les modalités de remplacement permettant d'assurer la continuité de service, la traçabilité des demandes et les modalités de suivi du Sav. 3. Valeur environnementale (5 %) Performance environnementale de l'exécution - 5 % Le candidat décrit les mesures mises en oeuvre pour réduire les impacts environnementaux directement liés à l'exécution du marché. Seront notamment appréciées les mesures relatives à la limitation et au réemploi des emballages, au regroupement et à

l'optimisation des livraisons, à la traçabilité et au devenir des équipements et pièces remplacés ainsi qu'aux dispositifs favorisant le réemploi et, lorsque celui-ci n'est plus possible, leur orientation vers les filières appropriées

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0000

Titre : Acquisition de téléphones mobiles, de tablettes et d'accessoires reconditionnés au profit de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des adhérents de la Centrale d'achat régionale

Description : Le présent accord-cadre a pour objet l'acquisition de téléphones mobiles, de tablettes et d'accessoires reconditionnés au profit de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des adhérents de la Centrale d'achat régionale. La définition précise du besoin figure dans le CCTP. La procédure de passation est un appel d'offres ouvert (R. 2124-2 1°du code de la commande publique). Il s'agit d'un accord-cadre au sens des articles R. 2162-2 et suivants du Code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. Il s'agit d'un marché réservé aux entreprises adaptées, aux établissements et services d'accompagnement par le travail ainsi qu'aux structures d'insertion par l'activité économique, conformément aux articles L. 2113-12, L. 2113-13 et L. 2113-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est passé sans montant minimum et pour un montant maximum annuel de 100 000 euro(s) HT. Les modalités d'émission des bons de commande figurent au CCAP. En application de l'article L 2113-11 du CCP, le choix de ne pas allotir cet accord-cadre est justifié par les motifs suivants : - L'objet de l'accord-cadre ne permet pas l'identification de prestations distinctes. En effet, les téléphones mobiles reconditionnés et les accessoires associés constituent un ensemble homogène de fournitures destinées à équiper les utilisateurs finaux. Leur acquisition répond à un besoin unique d'équipement et de renouvellement des matériels de téléphonie mobile. - La dévolution en lots séparés est de nature à restreindre la concurrence ou risque de rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. En effet, la structuration du marché en plusieurs lots conduirait à multiplier les titulaires et les interfaces contractuelles, au détriment de la cohérence des approvisionnements, du suivi des garanties, du service après-vente et de la gestion des commandes. L'accord-cadre n'est pas à tranches. Les variantes sont interdites

Identifiant interne : F-PF-1892995

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 32250000 Téléphones mobiles

Nomenclature supplémentaire (cpv): 32570000 Matériel de communications

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : Hôtel de Région

Ville : Marseille

Code postal : 13481

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 01/02/2027

Durée : 12 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord cadre est passé pour une durée de 1 an à compter de la notification au titulaire, reconductible 3 fois pour périodes d'égale durée par reconduction tacite sans que sa durée totale puisse excéder 4 ans

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation est réservée à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet principal est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1892995

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1892995

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 25/11/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 26/11/2026 à 10:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Oui

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : B6214572-0975-3B8C-12E7E87B44D7E122

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Numéro d'enregistrement : 21129

Adresse postale : Hotel de Région 27 Place Jules Guesde

Ville : Marseille

Code postal : 13481

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : MUSELIER Renaud

Adresse électronique : servicedesmarches@maregionsud.fr

Téléphone : 0491575057

Adresse internet : http://www.maregionsud.fr

Profil de l'acheteur : http://achat.maregionsud.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : B62145BB-F535-0CE4-189FC1F4B3FF4D0D

Adresse postale : 31 rue jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13281

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Adresse internet : http://marseille.tribunal-administratif.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL)

Numéro d'enregistrement : B62145E8-CFDE-B492-49EA4E686D8A8CAD

Adresse postale : Place Félix-Baret Cs 80001

Ville : Marseille

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Télécopieur : 0484354460

Adresse internet : https://www.paca.pref.gouv.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : B621461D-CB64-69FF-682618591F0C1A1F

Adresse postale : 31 Rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13281

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 61a35f76-6f67-4a34-aa41-bd3865a723f4 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/10/2026 à 17:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/10/2026